

L'accès au Droit

« L'accès au droit » signifie que chaque personne peut bénéficier gratuitement d'une information sur ses droits et devoirs et être en mesure de les faire valoir.

Pour qui?

Pour chaque personne, quels que soient ses revenus, son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité

Pourquoi?

Pour connaître ses droits et obligations et être aidé dans ses démarches

Où?

Dans un Point d'Accès au Droit, une Maison de Justice ou une Antenne de Justice

Avec qui?

Avocats, Notaires, Huissiers de Justice,
Associations, Médiateurs, Conciliateurs de
Justice, Délégués du Défenseur des Droits,
Agents d'accès au droit.....

Comment?

En contactant soit directement la structure la plus proche de votre domicile pour la prise de rendez-vous ou le Conseil Départemental de l'Accès au droit du Pas de Calais pour obtenir des informations et être orienté.

Lieux d'accès au droit

<p>Point d'Accès au Droit de la Communauté Urbaine d'Arras-</p> <p>Place des écrins - quartier des nouvelles résidences 62223 Saint Nicolas Lez Arras Tél : 03 21 73 85 62 ; Fax : 03 21 73 84 21 Courriel : a.caboul@cu-arras.org Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h</p>	<p>Point d'Accès au Droit d'Avion :</p> <p>29 rue Raoul BRIQUET 62210 Avion Tél : 03 21 49 80 94 Courriel : pole.servicespublics@ville-avion.fr Ouvert le lundi de 14h00 à 17h00, du mardi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00</p>
<p>Point d'Accès au Droit à Aire sur la Lys j.majchrzak.ccas@ville-airesurlalys.fr</p> <p>9, Bd De Gaulle 62120 AIRE SUR LA LYS Tél : 03.21.39.18.97 Fax : 03.21.12.17.08 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h</p>	<p>Point d'Accès au Droit de BERCK sur MER</p> <p>Cottage des dunes 2, rond-point du cottage 62600 Berck Tél : 03 21 89 90 41 Courriel : padberck@ca2bm.fr Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h</p>
<p>Point d'Accès au Droit Etaples</p> <p>Local Regain - Résidence Bretagne Rue Neuve 62630 ETAPLES-SUR-MER Tél : 03.21.89.67.30 Courriel : padetaples@ca2bm.fr Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et Le vendredi de 8h15 à 12h15</p>	<p>Point d'Accès au Droit de LIEVIN</p> <p>49 rue Jean Baptiste DEFERNEZ 62800 LIEVIN Tel : 03 21 45 81 60 Courriel : mplievin@epdef.fr Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h</p>
<p>Point d'Accès au Droit de LIBERCOURT</p> <p>2 rue Jean-Baptiste DELOBEL 62820 LIBERCOURT Tél : 03 21 18 64 01 Courriel : pointacesdroit@libercourt.com Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30</p>	<p>Point d'Accès au Droit de la CABBALR*</p> <p>Maison de la Jeunesse et de la Vie Associative 5 place de la Marne - 62150 HOUDAIN Tél : 03 62 61 48 90 Courriel: pad@bethunebruay.fr Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h</p>
<p>Point d'Accès au Droit de la CABBALR</p> <p>Maison des Services, 39 rue Pierre Bérégovoy BP 23 62701 Bruay-La-Buissière Cedex Tel: 03.62 61 48 90 courriel: pad@bethunebruay.fr Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h</p>	<p>Point d'Accès au Droit de la CABBALR</p> <p>Maison pour tous rue Paul Emile Victor 62 138 AUCHY LES MINES Tel : 03.62 61 48 90 courriel: pad@bethunebruay.fr Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h</p>
<p>Point d'Accès au Droit d'Hénin Beaumont richard.tranvan@mairie-heninbeaumont.fr</p> <p>Espace Lumière 39 rue Elie Gruyelle 62110 Henin Beaumont Tél : 03 21 49 44 58 Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h</p>	<p>Point d'Accès au Droit de Bully les Mines</p> <p>7 place Victor Hugo 62160 BULLY LES MINES Tél: 03 21 29 25 06 courriel: vh-ecadbully@orange.fr Ouvert le lundi-mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h</p>
<p>Maison de Justice et du Droit de LENS</p> <p>mjd-lens@justice.fr Pavillon Desmoulins quartier de la grande résidence- 62300 LENS Tél : 03 91 83 01 10 Courriel : mjd-lens@justice.fr ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h</p>	<p>Maison de la Justice et du Droit de CALAIS</p> <p>mjd-calais@justice.fr 15 place crèvecoeur – 62100 CALAIS Tél : 03 21 97 09 27 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h</p>

P.A.D en établissements pénitentiaires:

Le Point d'Accès au Droit (PAD) en établissement pénitentiaire est chargé de répondre à toute demande d'information juridique dans les domaines du droit , **à l'exception de la situation pénale des détenus, de l'exécution de leur peine et des questions disciplinaires ,ainsi que toutes autres procédures pour lesquelles un avocat est déjà saisi.**

Mme Virginie LOUCHER

Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Pas de Calais

03 21 51 88 53

Courriel: cdad-pas-de-calais@justice.fr

Maison d'Arrêt de BETHUNE 106 rue d'Aire 62400 BETHUNE	Point d'Accès au Droit au Centre Pénitentiaire de LONGUENESSE Plateau des Bruyère BP 19 62965 LONGUENESSE CEDEX
Maison d'Arrêt d'Arras 12 rue des Carabiniers d'Artois 62 000 ARRAS	Centre de Détention de BAPAUME Chemin des Anzacs 62450 BAPAUME
Maison Centrale de Vendin le VIEIL 5 rue Léon DOUX 62880 VENDIN LE VIEIL	